



3eme édition



TOURNOI NATIONAL A INDIVIDUEL CADETS / CADETTES

Dojo Régional de LORMONT
Maison Des Sports Les Iris

SAMEDI
16 FEVRIER 2013

Entrée gratuite

Pesées des cadettes : 8h à 9h

Pesées des cadets : 11h30 à 12h30

Organisé par la Ligue d'Aquitaine de Judo,
avec le Comité de Gironde, le Club
Lormontais des Arts Martiaux et
la ville de Lormont



Adresse : 153 route de Bordeaux—LORMONT (TRAM A)

Renseignements : Ligue d'Aquitaine de Judo : 05 56 31 59 61—ffjdaquitaine@wanadoo.fr



Inscriptions : Extranet fédéral 10 jours avant la compétition



LE PROGRAMME

TOURNOI INDIVIDUEL CADETS/CADETTE (né en 1997 et 1998)

Règlement, pesée et compétition :

**Dojo de Lormont
153 route de Bordeaux
33310 Lormont**

Samedi 16 Février 2013 Cadets :

Pesée Féminines	8H00 à 9H00
Pesée Masculins	11H30 à 12H30
Tirage au sort	à l'issue de la pesée
Début de la compétition	9H30
Fin prévisionnelle	19H00

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 : Engagements

Inscriptions uniquement par l 'extranet fédéral. Le nombre maximum d 'engagés par catégories de poids est limité à 64. **Aucune inscription ne sera prise sur place.**

ARTICLE 2 : Pour tous renseignements

Ligue d 'Aquitaine de judo : 05 56 31 59 61 - ffjdaaquitaine.com

Comité départemental de Gironde : 05 56 31 51 00 - comite.gironde.judo@wanadoo .fr

Club Lormontais des Arts Martiaux : 05 56 33 94 00 - 06 20 74 94 68

ARTICLE 3 : Règlement suivant code sportif FFJDA

Les combattants devront présenter obligatoirement leur passeport sportif en règle : **licence FFJ-DA 2012/2013 et un certificat médical d 'aptitude à la compétition datant de moins de 365 jours.**

ARTICLE 4 : Catégories de poids FFJDA cadets/cadettes (97-98)

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

ARTICLE 5 : Formule

Tableau avec double repêchage.

ARTICLE 6 : Arbitres et commissaires sportifs suivant les normes FFJDA

ARTICLE 7 : Tirage au sort et suivi des tableaux informatiques

ARTICLE 8 : Droit d'inscription de 10 €

Un droit d 'inscription de 10 € (ordre : Ligue Aquitaine Judo) sera demandé sur place à chaque combattant. **Le droit d 'inscription réglé donnera accès à la pesée.**

ARTICLE 9 : Récompenses

Les quatre premiers de chaque catégorie seront récompensés.